

La Maison de l'histoire de France : essai de socio-histoire d'un projet.

*« Un lieu attrayant. Un lieu vivant.
L'endroit où il faudra être si l'on aime l'histoire. L'endroit qui fera aimer l'histoire »¹.*

Pour apprécier et contrer le projet en cours d'élaboration de Maison de l'histoire de France, la mise en œuvre de mes compétences d'historienne appliquées aux documents disponibles et au profil de leurs auteurs, semble le moyen le plus efficace pour faire pièce à un certain nombre d'affirmations, souvent fallacieuses ou erronées. En effet, le dernier rapport rendu en avril 2010 par Jean-François Hébert prend la précaution de citer en notes les tribunes publiées par des historiens hostiles au projet, afin de contrer leurs argumentaires². J'utiliserai ici une autre méthode : faire valoir comment le métier d'historien, dont les promoteurs du projet sont loin de maîtriser les savoir-faire, confère une aptitude critique à celui (ou celle) qui l'exerce et permet de ruiner les prétentions du projet de Maison de l'Histoire de France. Depuis plus d'un an, une offensive a été menée contre les sciences humaines et sociales, avec notamment le mot d'ordre de la valorisation de nos savoirs. Et bien, je propose de me livrer à un exercice que je n'aime pas nommer « expertise » mais qui avec ce nom trouvera tout son sens aux yeux des promoteurs de la Maison de l'histoire de France.

Historienne formée aux sciences sociales, je m'arrêterai tout d'abord sur un essai de mise en contexte du projet de la Maison de l'Histoire de France, convaincue qu'il n'est qu'une pièce d'un programme cohérent de destruction du savoir et de sa marchandisation dans notre société. Puis je me prêterai à une lecture croisée des sources disponibles³ (les rapports publiés sur internet), et à un essai de sociologie des porteurs du projet, étrangers au métier d'historien et à la recherche qui lui donne vie.

Sans vouloir plaider pour une chapelle quelconque, ni revendiquer la moindre exclusivité, on peut prétendre que seuls des historiennes et des historiens peuvent se prononcer sur la validité d'un tel projet, et éclaircir les ambiguïtés que font régner ses promoteurs entre « musée de l'histoire » et « musée de l'histoire de France » dont les enjeux sont bien entendu radicalement différents. D'emblée, il faut poser une première question : pourquoi le projet n'a-t-il pas été préfiguré par un conseil scientifique comprenant des chercheurs en histoire susceptibles de trancher cette première option essentielle, et la viabilité du choix mis en avant d'une Maison d'histoire nationale. On parle beaucoup ces derniers mois de la professionnalisation, notamment comme débouché des filières de sciences humaines et sociales. Et bien, sur un tel projet, les historiens étaient les professionnels qui devaient être mobilisés en tout premier lieu. Il n'en a pas été ainsi.

Les motifs d'un projet

Rappelons que le projet de Maison de l'histoire de France a découlé d'une demande du Président de la République à la ministre de la Culture et de la Communication pour que soit expertisé « le projet de créer un centre de recherche et de collections permanentes dédié à l'histoire civile et militaire

¹ Rapport Hébert, p. 17.

² Rapport Hébert, p. 11, note 15 et p. 16, note 22.

³ Il s'agit de H. Lemoine, « La Maison de l'Histoire de France ». Pour la création d'un centre de recherche et de collections permanentes dédié à l'histoire civile et militaire de la France, avril 2008 ; J-P. Rioux, Sites susceptibles d'accueillir un musée de l'Histoire de France, Mai 2009 ; J-F. Hébert, *Éléments de décision pour la Maison de l'Histoire de France*, avril 2010.

de la France » afin de répondre au goût des Français pour leur histoire⁴. Ici, tous les mots sont importants. D'abord le périmètre initial du projet dédié « à l'histoire civile et militaire de la France », devenue aujourd'hui « histoire de France », et alors que le rapport Hébert s'appuie sur l'idée d'un goût des Français pour l'histoire⁵, ici, remarquons qu'il est question de « leur histoire ». Alors malgré les promesses d'inscrire cette histoire à une échelle qui déborde le cadre national, il semble que l'adjectif possessif soit ici central. Mais on peut alors se demander quels sont les Français qui seront jugés dignes de s'approprier cette histoire. On voit ici, qu'on entre dans une logique de catégorisation du social, toujours dangereuse mais à forte portée politique aujourd'hui.

Il s'agit peut-on lire de « *redonner à l'histoire la place qu'elle a perdue* »⁶. On retrouve ici la rhétorique de la perte et de la disparition fréquemment pratiquée par le chef de l'État pour introduire ses réformes et moderniser la France. Ne l'a-t-on pas entendu décrire une recherche française misérable et déclassée en janvier 2009 pour justifier le train de réformes que le gouvernement a finalement fait passer, et continue d'imposer à la recherche française pour la soumettre à des logiques gestionnaires étrangères à la production du savoir. Ainsi, la Maison de l'Histoire de France semble découler d'une forme d'évidence : l'histoire doit retrouver une place dans notre société, mais le rapport Hébert s'évertue à nous assurer que ce ne sera pas une histoire officielle. Comment le croire quand on voit la place accordée aux historiens dans la préfiguration du projet ?

Et on peut opposer à cette volonté de réhabilitation de l'histoire dans notre société une double opération de déqualification de la transmission du savoir historien qui s'est faite dans le même temps. D'une part, les programmes du CAPES d'histoire-géographie ont été l'an dernier réduits à leur plus simple expression, c'est à dire à une connaissance minimale de ce que l'élève trouve dans son livre d'histoire. Et on a supprimé l'épreuve dite d'historiographie qui permettait précisément de faire valoir l'histoire comme construction. D'autre part, les programmes du second cycle ont été ravalés à une série de connaissances fragmentées pompeusement intitulées : « Questions pour comprendre le vingtième siècle »⁷, toute la démarche consistant à repérer des lieux, des dates et des faits emblématiques. On voit là une communauté de conception avec le projet de Maison de l'Histoire de France qui donne toute sa force à cette offensive contre le savoir dans notre société. Autre point commun, la Maison de l'Histoire de France placera en son centre les nouvelles technologies, initiative louable à condition qu'elle ne soit pas exclusive. De même, le programme de la classe de Première conseille dans sa section « développer son expression personnelle et son sens critique » d'utiliser en premier lieu « de manière critique les moteurs de recherche et des ressources en ligne (internet, intranet de l'établissement, blogs) ». Saine précaution certes, mais le livre n'est pas nommé comme objet susceptible d'une lecture critique.

Autre dimension du projet : la valorisation de la recherche en histoire. Hébert propose de faire de la Maison de l'histoire de France un lieu qui mettra en valeur « *l'utilité sociale de la recherche en histoire* »⁸. Mais les historiens ne souhaitent pas être « utiles » : ils sont soucieux de diffuser leurs recherches, et les pouvoirs publics pourraient tout simplement pratiquer une aide à la publication plus systématique et plus étoffée – notamment pour faire connaître les travaux des jeunes chercheurs et soutenir les revues - plutôt que de faire croire que la Maison de l'histoire de France servira à mettre en valeur leurs travaux.

Enfin, on peut clôturer cet essai de mise en contexte du projet de Maison de l'Histoire de France en citant les propos récents de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la

⁴ <http://www.defense.gouv.fr/salle-de-presse/communiques/ministre/rapport-d-herve-lemoine-creation-d-un-centre-de-recherche-dedie-a-l-histoire>

⁵ Rapport Hébert, p. 6

⁶ Rapport Hébert, p. 16.

⁷ Voir plus précisément pour la classe de Première, le programme paru au BO du 30 septembre 2010, <http://www.education.gouv.fr/cid53319/mene1019675a.html>

⁸ Rapport Hébert, p. 13.

Recherche : « Il faudra aussi faire évoluer les études d'histoire et géographie, trop spécialisées : personnellement, je crois beaucoup aux bi-diplômes. Si l'on ajoutait de l'anglais, des technologies de l'information, du droit ou de la gestion, les diplômés en histoire pourraient plus facilement trouver à être embauché – comme en Allemagne ou en Angleterre – dans les métiers du tourisme, du journalisme ou de la culture »⁹. On retrouve le souci de niveler le niveau de connaissances, déjà présent dans la formation des futurs enseignants du secondaire. A cela s'ajoute une double objection que l'on peut faire à Valérie Pécresse. Les cursus d'histoire proposent depuis fort longtemps des parcours diversifiés à leurs étudiants ce que la ministre semble méconnaître. Elle se garde surtout de dire que ces bi-diplômes existent déjà mais qu'en raison du manque de moyens et de postes, ils sont presque inaccessibles : la double licence histoire-science politique proposée par Paris I offrait 100 places pour plus de 3000 candidatures par le biais d'admission post-bac cette année. Il ne suffit pas de vanter les mérites de certains parcours universitaires, encore faut-il donner le moyen aux universités d'accueillir tous les bacheliers qui souhaitent s'engager dans une telle voie.

Un généalogiste et un énarque

La qualité même et le parcours de formation des auteurs du projet apparaissent déterminants pour cerner ses ambitions et éclaircir ses objectifs. On peut bien entendu débattre longtemps sur la légitimité à porter le titre d'historien. Pour ma part, je considérerai que la qualité d'enseignant-chercheur, avérée par des publications et une activité d'enseignement, me semble la meilleure garantie pour être capable d'élaborer un nouvel outil au service de la recherche en histoire. Or que remarquons nous. Parmi les trois auteurs de rapports ayant mené à l'annonce de l'installation de la Maison de l'histoire de France au Archives nationales, seul Jean-Pierre Rioux répond à la définition précédente mais sa mission consistait à faire l'expertise des lieux possibles d'installation. Il est étrange d'avoir sollicité un historien sur ce versant de l'étude et de ne pas lui avoir confié la partie scientifique de l'opération.

Les deux hommes qui ont préfiguré la Maison de l'Histoire de France ont un point commun : ils sont tous deux passés par le ministère de la Défense. Hervé Lemoine s'y est occupé, à divers titres, des archives entre 1988 et 2007 tandis que Jean-François Hébert a été conseiller dans les cabinets ministériels de la Défense (1993-97), puis secrétaire général pour l'administration du ministère de la Défense jusqu'en 2002.

Hervé Lemoine a élaboré un premier rapport en 2008. Sa biographie « officielle » sur le site du ministère de la Culture et de la Communication signale qu'il est titulaire « d'une licence d'enseignement en histoire et géographie et d'un DEA en histoire contemporaine et en sciences politiques ». Les différents sites consultés ne donnent pas de références bibliographiques attestant d'une activité de chercheur en histoire. Par contre, il a enseigné les sciences auxiliaires de l'histoire à Sciences-Po entre 1999 et 2006. Auparavant, il avait créé un cabinet spécialisé dans les recherches sur l'histoire des familles, et exercé les fonctions de vice-président de la *Chambre syndicale des généalogistes-héraldistes de France*. Voici une compétence importante pour mettre en place un musée de l'histoire de France qui « contribuera à faire vivre notre identité nationale auprès du grand public »¹⁰, le généalogiste étant le spécialiste de la filiation, donc de la quête des origines. Mais nous savons qu'un bon généalogiste n'est pas un historien. Hervé Lemoine n'a d'ailleurs pas tardé à renouer avec ses affinités généalogistes, une fois nommé aux Archives nationales, puisqu'il y a organisé les 25 et 26 septembre 2010, « un forum de la généalogie »¹¹.

⁹ *Le Figaro Magazine*, 16 octobre 2010. Valérie Pécresse y commente la publication du premier palmarès des universités françaises.

¹⁰ Lettre de mission du 31 mars 2009 du président de la République à Eric Besson, ministre de l'immigration, de l'Intégration et de l'Identité nationale, cité dans *Libération* du 15 octobre 2010, p. 1

¹¹ <http://leblog-ffg.over-blog.org/article-herve-lemoine-nouveau-directeur-des-archives-44181930.html>. Plusieurs photos sont accessibles à cette adresse attestant de la tenue de l'événement.

Plusieurs biographies disponibles sur le net¹² placent le travail d'Hervé Lemoine sous le signe d'une proposition de Fernand Braudel : « *Décrire, voir, faire voir, pour faire comprendre l'histoire* », sans que cette phrase ne soit jamais référencée dans les écrits de Braudel. Cette formule, en forme de slogan, donne son titre à la deuxième partie du rapport de Lemoine¹³. Et ultime réemploi, on retrouve cette phrase, le slogan cédant la place à l'incantation, dans la lettre de mission du Ministre de la Culture et de la Communication, Frédéric Mitterrand, datée du 22 septembre 2009, à Jean-François Hébert, auteur du dernier rapport publié sur la Maison de l'histoire de France. Une telle répétition a du sens pour l'historien qui croise ses sources, et qui retrouve cette même affirmation sous la plume de tous les promoteurs de l'opération : il s'agit de faire valoir la figure tutélaire de celui qui est reconnu comme l'un des plus grands historiens du XXe siècle en France. Il est facile d'invoquer les grands historiens disparus, mais un tel procédé relève pourrait-on dire d'une méthode qui s'apparente davantage à la communication qu'à la référence savante. Et si Braudel doit donner l'exemple, alors pourquoi ne pas avoir sollicité l'avis d'historiens qui appartiennent au Centre de recherches historiques, créé précisément par Fernand Braudel en 1949¹⁴. Une telle omission, comparée à l'usage de la figure de Braudel, n'est pas un simple oubli. C'est une manipulation d'un label historien que les chercheuses et chercheurs en histoire ne peuvent tolérer.

Enfin, le rapport le plus récent a été confié à Jean-François Hébert, formé à l'ENA, conseiller Maître à la Cour des comptes, directeur du cabinet de Christine Albanel, puis nommé président du Château de Fontainebleau, un parcours qui ne lui confère ni une connaissance approfondie de la recherche en histoire, ni une véritable légitimité pour penser le projet scientifique d'un établissement dédié à l'histoire¹⁵.

Le métier d'historien

Car tel est bien le problème central. Malgré des compétences avérées dans plusieurs domaines, les deux hommes qui portent le projet ignorent le métier d'historien et surtout ses évolutions qu'on ne peut qualifier de récentes puisqu'elles remontent à l'entre-deux-guerres.

On peut d'abord s'étonner qu'un conservateur général du patrimoine, modifie le titre initial d'un rapport rendu en avril 2008 et qui ne portait pas le titre de « Maison de l'histoire de France », mais bien celui de « Rapport pour la création d'un centre de recherche et de collections permanentes dédié à l'histoire civile et militaire de la France ». Il me semble qu'un rapport, une fois rendu public, est un document qui doit ensuite garder toute son intégrité. Or le projet publié sur le site du ministère depuis le mois de septembre a vu son titre modifié, et le titre d'origine basculé en sous-titre.

La première entorse au métier d'historien est de légitimer l'intervention de l'État en faveur de l'histoire sous condition que ce soit une histoire nationale. On a ici une habile confusion entre un État, promoteur d'une politique en faveur de l'histoire - et il vaudrait mieux parler de la recherche en histoire - et une France, objet de cette histoire, qui nous dit-on « souffre » à la fois de son histoire et de son identité¹⁶. Ainsi, la Maison de l'histoire de France, et surtout les historiens qui y contribueraient, seraient les médecins du peuple français, malade et

¹² Nous donnons à la fin de ce texte, toutes les adresses des sites que nous avons visités.

¹³ Rapport Lemoine, p. 25. Notons une variante, liée probablement à des copies hâtives : « Décrire, voir, faire voir et comprendre l'histoire ». Aucune référence ne permet de stabiliser la phrase attribuée à Braudel, nouvelle incartade au métier d'historien.

¹⁴ Seul Marc Ferro est cité, sans qu'on sache le rôle qu'il a joué dans la consultation. Il semble que ce soit au titre de son appartenance au conseil d'administration des archives nationales.

¹⁵ Remarquons dans sa biographie un passage en 1989-90 dans les établissements de préfiguration de la bibliothèque de France dont on sait combien l'architecture et les bâtiments sont au service de la communauté scientifique...

¹⁶ Rapport Lemoine, p. 17-18. Plusieurs textes d'historiens sont cités à l'appui de cette affirmation, et je laisse à ces auteurs la responsabilité de leurs écrits mais je ne suis pas certaine que leur diagnostic appelait une Maison de l'histoire de France comme mode de guérison des maux des Français. Disons peut-être qu'ils ont joué aux apprentis sorciers.

inquiète. On pouvait penser que les évolutions historiographiques de ces quatre vingt dernières années écarteraient le risque d'une telle instrumentalisation de l'histoire, grossière et pathétique. Mais voilà, Hervé Lemoine est loin de la recherche historique, il peut donc prétendre que l'histoire est apte à panser les plaies des Français, qui d'ailleurs ne sont pas vraiment objectivées. Il procède ainsi à une personnalisation de l'histoire, telle une muse, qui l'éloigne de son statut de science qui tire sa spécificité non de ses potentialités bienfaitrices mais de procédures expérimentales peu évoquées.

Lemoine pratique la dénégation en prétendant qu'un des effets pervers de la préoccupation des gouvernants pour la façon dont l'histoire est écrite et transmise est qu'il interfère avec le travail de l'historien en cherchant à lui imposer ses propres visions, ses propres interprétations¹⁷. Il ne serait donc pas question de tomber dans ce travers avec la Maison de l'histoire de France ? Mais suffit-il de dire qu'à d'autres époques l'effet pervers a pu exister pour s'en écarter ? Ici encore, c'est un moyen bien grossier pour dénier ce qui est en réalité le cœur du projet. De même, le rapport Hébert dénie la possibilité d'une « histoire officielle » au sein de la Maison de l'histoire de France. Mais il y a ici confusion – délibérée ou pas – entre utilisation politique et construction du discours historique. En effet, tout discours historique est construit à partir des questions du présent. C'est une évidence que de le rappeler. Alors, inutile de prétendre que le pouvoir politique n'interviendra pas dans la conception de cette institution. C'est un vœu pieux, et c'est surtout méconnaître le travail de la recherche en histoire. A partir du moment où il y a construction, c'est à dire impossibilité d'une sorte de neutralité, alors le parcours que proposera la Maison de l'histoire de France, par le simple tri qu'il opérera figera une vision particulière de l'Histoire de France. Et c'est une telle opération que nous, historiennes et historiens, trouvons dangereuse, sans qu'il soit nécessaire d'agiter le spectre de la censure politique. Mais le rapport Hébert ne l'utilise pas naïvement à mon sens, c'est une façon de pratiquer le déni pour faire passer « innocemment » un projet tout aussi risqué que celui qui revendiquerait ouvertement ses prétentions idéologiques.

Relevons dans le rapport Hébert toute une série d'affirmations erronées et périmées sur le rapport de l'historien à ses sources. Il nous donne comme garantie de la validité du projet le fait qu'il sera fondé sur la « réunion d'un ensemble de musées nationaux, ce qui aura pour effet de la doter d'emblée d'un socle de collections »¹⁸. Voilà déjà une vision bien restrictive et désuète puisqu'au lieu de partir d'une problématique qu'il serait ensuite question de mettre en scène dans le futur Musée, il faudra se contenter des ressources disponibles, un peu comme si un historien engageait sa recherche à partir d'une pile de cartons d'archives disponibles. Ajoutons que cette proposition est aussi une garantie de conformer le futur établissement à la RGPP, comme il en est question dans la cinquième partie du rapport Lemoine intitulé : « *Un rapport exemplaire du point de vue des principes de la révision générale des politiques publiques* »¹⁹. Donc, la Maison de l'histoire de France sera un bon élève, et il y a peu de chances qu'elle s'engage dans une politique coûteuse d'emprunts à d'autres établissements. Il faudra donc faire cette histoire de France à partir des collections des musées de Saint-Germain-en-Laye, de Cluny, d'Ecouen, du château de Fontainebleau, de la Malmaison, du palais de Compiègne, et d'autres encore qui ne sont pas cités.

Autre rapport problématique aux sources, J-F. Hébert suggère que le comité scientifique qui définira les axes de recherche promus par la Maison de l'Histoire de France s'hasarde à « encourager les projets de recherche exploitant des sources inédites de l'histoire »²⁰. Ainsi la nouveauté d'une recherche reposerait sur le caractère « inédit » d'une source, un peu à la manière d'un scoop. On a là une conception de l'histoire dont la qualité reposerait sur la révélation et l'effet de surprise comme garanties d'une innovation, à l'image d'une « culture voyeuriste » qui fleurit dans notre

¹⁷ Rapport Lemoine, p. 17

¹⁸ Rapport Hébert, p. 10

¹⁹ Rapport Lemoine, p. 58

²⁰ Rapport Hébert, p. 13, note 18.

société. C'est donc bien un projet d'histoire ancré dans son époque que nous propose J-F. Hébert. Autre proposition surprenante à propos des sources : il faudrait que « *des sources fondamentales de notre histoire soient éditées* »²¹. On peut immédiatement poser la question de savoir ce qu'est « une source fondamentale » ? Il est donné en exemple des correspondances de grands hommes. Affleure encore ici une conception de l'histoire qui réifie les sources, leur attribue une valeur intrinsèque que le questionnement historien depuis près d'un siècle a relativisé au bénéfice d'une pratique réflexive qui place au centre de l'enquête historique la construction d'une problématique et non les sources.

Finalement, la question qui justifie le projet procède d'une double interrogation qui mérite d'être mise en exergue : « *Ainsi, « depuis quand la France ? » présuppose de s'interroger sur « qu'est-ce que la France ? » et c'est bien cette question centrale qui est au coeur du projet de création d'une « maison de l'histoire » aux Invalides* »²². Une telle naturalisation de l'objet de l'enquête est inacceptable : on passe d'une dimension chronologique à une dimension ontologique et, ce faisant, il me semble que l'historien n'a plus sa place dans l'enquête.

Ultime incartade au métier d'historien, à mettre au compte de J-F. Hébert. La « Galerie de l'histoire de France » proposera trois niveaux : la découverte, l'approfondissement et le débat. Intéressons nous au troisième niveau. On lit : « *Le parcours général de la galerie de l'Histoire de France doit introduire le visiteur au débat contradictoire indispensable à la compréhension du récit historique, antithèse et antidote à toute histoire officielle. Autour d'un socle factuel, il montrera les différentes présentations auxquels les événements ont donné lieu sur le moment même et les interprétations divergentes qui en ont été tirées par la suite* »²³. Cette proposition est d'une grande naïveté : en quoi consistera le « socle factuel » qui échappera à la suspicion d'être une présentation particulière des faits, voire une interprétation des faits. Cette vision des choses découle de l'idée que l'histoire pourrait être neutre, isolée d'une construction qui nécessairement répond aux questions du présent. L'historiographie enseignée aux étudiants ne prétend pas leur dire : voilà ce qu'est l'histoire, et voilà les histoires qui en ont été faites. Cette dualité n'a aucun sens, elle vide de son contenu la fameuse « galerie de l'histoire de France », ou plutôt, elle démasque le parti pris sur lequel elle reposera forcément, malgré les allégations de ses concepteurs.

Le site de l'Hôtel de Soubise

A propos du site choisi, le quadrilatère du Marais qui abrite les archives nationales depuis le début du XIXe siècle, les rapports entre eux sont contradictoires. Le récent arbitrage a fait le choix du site des Archives nationales, prenant acte de l'abandon du projet de rénovation du musée des Archives, fermé depuis 1995 mais en cours de refondation depuis 2000 sous l'égide d'un véritable comité scientifique²⁴. Or, on pouvait lire en 2008 à propos du « projet scientifique pour le musée des Archives nationales »²⁵ : « *Le décor intérieur prestigieux de ces bâtiments, tout en étant l'un des principaux attraits du Musée, constitue une contrainte architecturale qui s'impose à toute présentation muséographique et qui suppose une collaboration étroite avec les services compétents de la direction de l'Architecture et du Patrimoine* ». Ainsi, les contraintes de 2008 seraient devenues des atouts pour accueillir le projet de Maison d'histoire de France en 2010 ? On a là, à deux ans d'intervalle, des affirmations peu crédibles. On apprend dans le rapport Hébert que le travail de préfiguration de ce musée des Archives nationales a abouti à une impasse en 2005, à partir du moment où le déménagement à Pierrefitte était lancé²⁶. Il faut peut être plutôt envisager que le travail d'un véritable conseil

²¹ Rapport Hébert, p. 14.

²² Rapport Lemoine p. 65

²³ Rapport Hébert, p. 11.

²⁴ Sont cités parmi les historiens en faisant partie : Daniel Roche, Pierre Nora, Jacques Olivier Boudon, Alain Corbin.

²⁵ Rapport Lemoine, p. 80

²⁶ Rapport Hébert p. 30.

scientifique a été mis au placard au profit du programme actuel dont nous avons démontré le caractère instrumental et peu crédible sur le plan scientifique.

Notons enfin qu'est rattaché au Musée des archives nationales, depuis les années 1950, un service éducatif qui accueille des élèves de tous les âges et des étudiants, pour les faire participer à des ateliers thématiques qui permettent de mettre en valeur le travail historique à partir des archives²⁷. La prétention affichée par le rapport Hébert d'enfin mettre à la disposition de tous les publics une institution susceptible de mettre à leur disposition le travail de l'historien est une fiction, ou plutôt une méconnaissance de l'existant pour faire valoir l'idée d'une innovation. Précisons que le service éducatif n'est pas doté d'un budget très important, mais que la méthode consiste à supprimer ce qui existe pour faire croire qu'on va inventer. Alors comment peut-on accepter de lire : « *Il est fondamental que le monde enseignant s'approprie la Maison de l'Histoire de France qu'il doit considérer comme le prolongement naturel, comme le complément indispensable, de l'enseignement dispensé en classe* »²⁸.

J'ai souhaité instruire ma critique du projet de Maison de l'Histoire de France à partir de ma double expérience, de chercheuse en histoire et d'enseignante en poste aux Archives nationales. En contextualisant le projet et en procédant à une lecture critique des rapports de préfiguration, il semble difficile d'imaginer que cette future institution sera susceptible de promouvoir la recherche en histoire quoi qu'en disent ses défenseurs pour la simple raison qu'ils ignorent, par naïveté ou cynisme, les contraintes du métier d'historien.

Isabelle Backouche
Maître de Conférences en histoire, EHESS-CRH

Sites consultés :

- <http://www.louvrepour tous.fr/Jean-Francois-Hebert-charge-depuis,336.html>
- <http://www.louvrepour tous.fr/Jean-Francois-Hebert-charge-depuis,336.html>
- <http://www.latribune.fr/entreprises-finance/portraits/20100915trib000549131/portrait-jean-francois-hebert-magistrat-a-la-cour-de-comptes.html>
- http://www.artclair.com/oeil/archives/docs_article/71858/jean-francois-hebert---un-colonel-a-fontainebleau.php
- <http://geneinfos.typepad.fr/geneinfos/2010/02/herve-lemoine-nomme-directeur-des-archives-de-france.html>
- Le blog de la fédération française de la généalogie
<http://leblog-ffg.over-blog.org/article-herve-lemoine-nouveau-directeur-des-archives-44181930.html>
- <http://www.connaissancedesarts.com/archeologie/actus/breves/herve-lemoine-nouveau-directeur-du-musee-des-monuments-francais-39426.php>
- <http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/archives-publiques/historique/directeurs/lemoine/>

Les trois rapports utilisés comme sources sont consultables à l'adresse suivante :

<http://www.culture.gouv.fr/mcc/Actualites/A-la-une/La-Maison-de-l-histoire-de-France-s-installera-aux-Archives-Nationales>

²⁷ Détachée à mi-temps de l'enseignement secondaire, j'ai travaillé neuf ans dans ce service éducatif, de 1987 à 1996, et j'ai par exemple conçu un atelier thématique fondé sur une sélection d'archives repérées au cours du travail de thèse que je réalisais au même moment sur les relations entre Paris et la Seine. Une véritable synergie existait entre professeurs d'histoire, documentalistes, archivistes et conservateurs pour faire vivre un lieu qui accueillait plusieurs milliers d'enfants et d'étudiants par an.

²⁸ Rapport Hébert, p. 12.